

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025

OBJET : 2025-101CS TE05

Examen du Compte Rendu d'Activité de la Délégation du réseau Eborn 2024

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	30
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	31
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	31
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	27-11-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOULLE Jean Pierre, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, BERAUD Michel, VERRIER Jean Luc, MILLE SCHAACK Françoise, BETTI Alain.

Soit onze collèges représentés par trente délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : DELBANO Jean Michel – AUBERT Daniel – PRAT Jean Denis – JEHAN Frédéric – EYSSEERIC Serge – SALETTI Hélène – SEMIOND Philippe – MAGNE Jean Claude – JOANNET Michel – ARNAUD Jean Michel – MIOULANE Louis – FRISON Michel.

Assistés de : FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magali, Secrétaire de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyril, Responsable agence Nord ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

OBJET : 2025-101CS TE05

Examen du Compte Rendu d'Activité de la Délégation du réseau Eborn 2024

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de Service Public, et l'article 66 du contrat de délégation du service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, qui précisent que : « le délégataire produit chaque année dans avant le 31 mars à l'autorité organisatrice délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ». Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante suivante qui devra en prendre acte et débattre sur les thèmes se rapportant aux enjeux de la Délégation de Service Public d'infrastructures recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Considérant que le document constituant le Compte Rendu d'Activité 2024 du délégataire Easycharge a été transmis dans le respect des délais prévus par la loi, il convient à la suite de la présentation en séance, après débat et ouï la synthèse de Monsieur le Président, que le comité syndical prenne acte du contenu du Compte Rendu d'Activité de la délégation du service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (Réseau Eborn) pour l'année 2024.

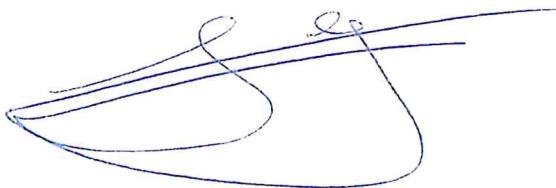
Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Prend acte de la présentation du rapport du délégataire du service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (Easycharge) pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Le Président,
Jean Claude DOU

